

Face au virus et aux irresponsables, pour les plus démunis :
**RÉQUISITION des logements vides, en Isère
comme ailleurs !**



Macron comme Castaner ont laissé pour compte lors de leurs annonces les sans-abris, tout comme celles et ceux vivant entassés dans des taudis insalubres, des squats ou des campements, mais aussi les habitantEs menacés de coupure d'énergie, de téléphone ou d'internet.

Si la trêve des expulsions a été prolongée de 2 mois, les sans-abris vont néanmoins continuer à dormir sous les fenêtres de logements vacants et se faire dresser des PV de 38 euros toutes les heures, les locataires à craindre une procédure d'expulsion pour impayé, les habitants à subir une coupure d'énergie ou d'internet pourtant essentiels pour tenir en confinement. Et que dire de celles et ceux qui vont vivre le confinement comme une torture, dans des logements insalubres ou exigus ?

Le préfet de l'Isère Lionel Beffre n'a rien fait, comme attendu, pour les personnes sans-abris et les mal-logés, premières victimes de l'épidémie. Néanmoins les maires aussi ont la possibilité d'agir, en qualité d'officier de police judiciaire en charge de l'ordre public, et le pouvoir de réquisitionner.

A Grenoble hier, malgré une présence insistante, au sein de la mairie, des jeunes majeurs en lutte depuis un an, vivant dans des conditions indignes ou à la rue, le maire de Grenoble Eric Piolle n'a rien fait, tout comme la présidente de l'Établissement Public Foncier Local, Christine Garnier.

Ils peuvent pourtant à tout moment choisir de mettre à disposition les logements sociaux vacants, comme ceux des **Vieilles Cités à l'Abbaye (Actis)**, ou réquisitionner les appartements libres du **10-20 galerie de l'Arlequin** menacés de démolition (CDC Habitat), ou encore les **tours vides du CROUS au Village Olympique**.

Les logements vides sont là, pourquoi n'agissent-ils pas immédiatement pour protéger les plus démunis et contribuer à enrayer la propagation de la pandémie ? Pourquoi demander à la population de se confiner sans aller au bout de la démarche et d'assurer un toit pour tout le monde ?

Les réponses données hier n'ont pas du tout été à la hauteur de la crise sanitaire, chacun se défaussant de ses responsabilités comme d'habitude, et pourtant le maire se pavane dans les médias nationaux, assurant qu'il « pense aux SDF et aux personnes qui vivent dans les squats » !

Il ne suffit pas de prendre des mesures à caractère économique, il faut aussi des mesures sociales, et puisque c'est "une guerre", le DAL demande également :

- un moratoire sur la part du loyer supérieure à 20% du revenu de chaque locataire
- le rétablissement intégral des APL et leur renforcement, couplé à une vraie baisse des loyers;
- un moratoire sur les factures impayées d'énergie, d'eau, de téléphone et d'internet pour cause de revenus insuffisants ou en baisse, et sur les indûs et les radiations (CAF, Pôle Emplois).

Le DAL a fermé nombre de ses permanences physiques, mais continuera à soutenir et agir avec les victimes du logement cher et de la spéculation immobilière via des permanences téléphoniques et des actions concrètes. Que chacun, chacune, de chez soi, dans son quartier, organise la solidarité à la base pour enrayer l'épidémie et aider les plus fragiles, puisqu'il ne faudra compter que sur nous-même.

A Grenoble le 17 mars 2020